

SUPERVISION INDIVIDUELLE ET/OU COLLECTIVE

Des professionnels peuvent éprouver le besoin de prendre le temps du recul sur les émotions, les affects, les ressentis qu'ils éprouvent dans le quotidien des situations professionnelles rencontrées et/ou lors de situations exceptionnelles qui les touchent particulièrement. Les dispositifs de supervision tentent de répondre à ce besoin, ils n'ont pas de visée thérapeutique même si les échanges avec des collègues et l'intervenant peuvent avoir des effets thérapeutiques. Ces dispositifs soutiennent les professionnels et les aident à retrouver du sens dans ce qu'ils vivent et font dans le cadre de leur travail.

Objectifs :

- Se centrer sur ce que le professionnel met en jeu/je, en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers, des clients, des patients, des collègues mais aussi de sa hiérarchie.
- Prendre du recul par rapport à ses affects, ses ressentis, ses émotions
- Mieux faire face à des événements éprouvants et/ou traumatisants
- Réfléchir sur l'impact subjectif de l'organisation du travail sur son activité

Durée : la durée est fonction des besoins exprimés lors de la commande.
Entre 6 et 10 séances de 3 heures en supervision collective
Entre 6 et 10 séances de 1h en supervision individuelle

Prérequis :

Accepter de s'engager et de s'impliquer dans le dispositif en évoquant des situations vécues en parlant de soi.

Méthodes mobilisées:

Exploration de vécus professionnels, explicitation de ressentis, d'émotions, prise de recul, évocation de transformations possibles

Modalités et délais d'accès :

A l'obtention de votre accord pour le démarrage du dispositif proposé, nous vous proposerons sous huit jours un calendrier d'un commun accord avec une première date à maximum un mois.

Éléments de contenu

Les contenus dans le cadre d'une supervision sont inhérents à ce que les participant.e.s partageront avec le groupe ou l'intervenant dans le cas d'une supervision individuelle.

- La posture professionnelle
- Les attitudes et les registres d'intervention
- Compréhension, exploration, soutien, décision, évaluation, influence, questionnement, observation, conseil
- Positionnement professionnel et distance/proximité subjective
- Légitimité, place, rôle, missions
- Rapport au cadre structurant et soutenant
- Règles de fonctionnement
- La prévention et le traitement des situations conflictuelles
- Le rapport au conflit, à la tension, aux désaccords, à la négociation, à la médiation, à l'arbitrage
- Les émotions et les sentiments : peur, colère, tristesse, joie, lassitude, usure, culpabilité, honte, amour
- La communication professionnelle, le travail en équipe et la dimension institutionnelle

Modalités d'évaluation: Un bilan annuel écrit est réalisé à la fin des séances. Ce bilan reflète le contenu des thèmes abordés lors des séances, ainsi que les avis des participants sur la période de la supervision. Un bilan intermédiaire peut avoir lieu à la demande de l'institution.

Contacts: contact@expression-sarl.com - Tél 06 76 08 42 22 // 06 61 61 14 76

Tarifs : un devis vous sera proposé avec notre proposition personnalisée

Accessibilité aux personnes handicapées : Réalisation dans vos locaux ou dans une salle réservée par Expression, accessible aux personnes à mobilité réduite et suffisamment grande pour accueillir un ou des accompagnateurs (interprète langage des signes, ...) Nous prévenir au moment de l'inscription afin de prendre en compte au mieux tout besoin spécifique.

10/03/2021



Formation et intervention psychosociologique

Adresse : 40 rue des Blancs-Manteaux 75004 Paris

Tél 06 76 08 42 22 // 06 61 61 14 76

www.expression-sarl.com

contact@expression-sarl.com